

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST DENIS DE LA REUNION - 9741 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/09/2024 - B2024/008850 - 1986 B 00215 - 338 809
353 - AGS REUNION

Formulaire obligatoire (article 93 A
du Code général des impôts)CERTIFIÉ CONFORME
à l'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SARL A.G.S. REUNION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12.00				
Adresse de l'entreprise : Z.I. N° 2 - RUE JULES VERNE 97420 LE PORT		Durée de l'exercice précédent : 12.00				
Numéro SIRET : 3 3 8 8 0 9 3 5 3 0 0 0 1 8		Néant ☐				
		Exercice N clos le. 31122023	N-1 31122022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	6 950.00		
		Fonds commercial (I) AH	AI	747 000.18	747 000.18	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ	35 661.07	40 327.22	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	93 108.92	38 103.99	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	479 643.85	118 250.18	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
			Autres participations CU	CV		
			Créances rattachées à des participations BB	BC		
			Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
	TOTAL (II) BJ		BK	615 363.84	943 681.57	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	171 122.70	150 231.49	
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	136 400.00	160 594.55	
		Autres créances (3) BZ	CA	1 602 527.50	2 018 121.13	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE			
		Disponibilités CF	CG		40.00	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	6 876.91	9 721.02	
		TOTAL (III) CJ	CK	136 400.00	1 941 121.66	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	751 763.84	2 884 803.23		
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SARL A.G.S. REUNION				Ncant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 974 864.00)	DA	974 864.00	974 864.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Reserve legale (3)	DD	97 486.40	97 486.40	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	11 725.07	818.59	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	214 513.84	303 308.35	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 298 589.31	1 376 477.34	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	2 000.00	3 881.00	
	TOTAL (III)	DR	2 000.00	3 881.00	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	774 887.27	917 617.46	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	72 059.00	64 733.00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	243 765.49	537 674.79	
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 539.04	157 990.10	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	380 963.12	395 393.71	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 584 213.92	2 073 409.06		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 884 803.23	3 453 767.40		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 122 179.00	1 461 141.71	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	148 922.86	142 982.55		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.G.S. REUNION							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 971.14	FB		FC	1 971.14	10 644.35	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	595 264.26	FH	4 793 752.59	FI	5 389 016.85	5 739 038.89	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	597 235.40	FK	4 793 752.59	FL	5 390 987.99	5 749 683.24	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	7 578.66	28 693.67		
	Autres produits (1) (11)				FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 398 566.65	5 778 376.91
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	954.00	
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	223 643.93	223 995.96
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(20 891.21)	6 975.51
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 399 053.64	3 651 291.82
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	51 713.83	62 421.27
	Salaires et traitements*						FY	1 128 830.48	1 156 389.04
	Charges sociales (10)						FZ	356 333.43	348 719.53
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux} \\ \text{amortissements*} \end{array} \right.$	- (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)		GA	58 319.87	38 022.42		
			- dotations aux provisions*						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	1 800.00	14 000.00			
	Autres charges (12)						GD	2 000.00	3 881.00
							GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 200 803.97	5 506 650.55
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	197 762.68	271 726.36	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	9 032.08	10 409.29
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	9 032.08	10 409.29	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	38 174.09	25 855.10
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	38 174.09	25 855.10
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(29 142.01)	(15 445.81)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	168 620.67	256 280.55	

Désignation de l'entreprise SARL A.G.S. REUNION				Néant ☐ *					
				Exercice N		Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	50 260.81	51 641.15			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	50 260.81	51 641.15			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 195.64	4 613.35			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 195.64	4 613.35			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	49 065.17	47 027.80			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ					
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	3 172.00				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 457 859.54	5 840 427.35			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 243 345.70	5 537 119.00			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	214 513.84	303 308.35			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG				
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP				
		- Crédit-bail immobilier			HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	197.66	63.67		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5							
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	joindre en annexe) :								
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
PENALITES DE RETARD				50.00					
REGULARISATIONS DIVERS COMPTES				1 145.00		4 280.00			
REPRISE CHEQUE DE PLUS D'UN AN						1 491.00			
REGULARISATION DIVERS FOURNISSEURS						2 072.00			
AIDE EXCEPTIONNELLE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS						42 417.00			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N					
				Charges antérieures		Produits antérieurs			

Désignation

1 / 1

SARL A.G.S. REUNION
338809353 IS1

31/12/2023

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.G.S. REUNION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	753 950.18	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	73 637.73	KQ		KR	2 350.56
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	129 644.94	KT		KU	1 567.97	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	71 443.97	KW		KX		
		Matériel de transport*			KY	441 530.85	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	84 919.21	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	801 176.70	LO		LP	3 918.53	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 555 126.88	ØH		ØJ	3 918.53		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	753 950.18	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	75 988.29	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	131 212.91	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	71 443.97	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	441 530.85	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	84 919.21	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	805 095.23	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 559 045.41	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.G.S. REUNION

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 950.00	PF		PG		PH	6 950.00
TOTAL I		RK	6 950.00	RM		RN		RO	6 950.00
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	30 518.97	PW	5 142.10	PX		PY	35 661.07
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	79 709.49	QA	13 399.43	QB		QC	93 108.92
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	35 134.12	QE	5 908.22	QF		QG	41 042.34
	Matériel de transport	QH	340 481.80	QI	27 782.43	QJ		QK	368 264.23
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	64 249.59	QM	6 087.69	QN		QO	70 337.28
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	550 093.97	QV	58 319.87	QW		QX	608 413.84
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	557 043.97	ØP	58 319.87	ØQ		ØR	615 363.84

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM					NO		
TOTAL III												
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations				SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.G.S. REUNION</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	730.89	5S	799.55	5T	730.89	5U	799.55
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 881.00	5W	2 000.00	5X	3 881.00	5Y	2 000.00
	TOTAL II	5Z	4 611.89	TV	2 799.55	TW	4 611.89	TX	2 799.55
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		– corporelles	6E	6F	6G	6H			
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	138 100.00	6U	1 800.00	6V	3 500.00	6W	136 400.00
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	138 100.00	TY	1 800.00	TZ	3 500.00	UA	136 400.00
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	142 711.89	UB	4 599.55	UC	8 111.89	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	4 599.55	UF	8 111.89				
	– financières	UG		UH					
	– exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

SARL A.G.S. REUNION
338809353 IS1

31/12/2023

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.G.S. REUNION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	296 994.55		296 994.55				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 128.41		1 128.41				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	19 874.47		19 874.47				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	427.00		427.00				
	Groupe et associés (2)			VC	1 564 057.73		1 564 057.73				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	17 039.89		17 039.89				
	Charges constatées d'avance			VS	6 876.91		6 876.91				
TOTAUX			VT	1 906 398.96	VU	1 906 398.96	VV				
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	148 922.86		148 922.86					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	625 964.41		235 988.49		389 975.92			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	243 765.49		243 765.49						
Personnel et comptes rattachés		8C	44 055.58		44 055.58						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	60 317.49		60 317.49						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	172.00		172.00					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 951.00		2 951.00					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 042.97		5 042.97					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	380 963.12		380 963.12						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 512 154.92	VZ	1 122 179.00		389 975.92				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	96 000.00	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	244 757.02	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.G.S. REUNION										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	818.59	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	303 308.35		— Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE	335 110.00						
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	11 725.07						
	TOTAL I	0F	304 126.94		TOTAL II	ZH	346 835.07						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance				YT	2 694 558.12	2 808 628.40						
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	223 583.00		XQ	268 174.17	394 994.60						
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	12 737.16	787.00						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	17 810.74	9 679.78						
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	405 773.45	437 202.04						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	3 399 053.64	3 651 291.82						
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	28 815.00	38 780.00						
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	22 898.83	23 641.27						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	51 713.83	62 421.27						
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	50 952.28	53 202.70						
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	— Montant brut des salaires *				0B	1 112 584.69							
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	0.50 %	0.50 %						
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)							
						Si oui cocher 1 Sinon 0							
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe						
					JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.G.S. REUNION

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A.G.S. REUNION

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.G.S. REUNION

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥=②+③-④-⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A.G.S. REUNION

Néant☒*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SARL A.G.S. REUNION

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois 12.00

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	28.00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	5 390 987.99
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	5 390 987.99

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	20 891.21
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	20 891.21

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	254 328.31
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 100 195.09
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	44 591.00
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	3 399 114.40

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 012 764.80
-----------------------------	-----------------------------	----	--------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	2 012 764.80
---	----	--------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	13 029 995.00
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

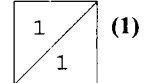
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122023

N° SIRET

3 3 8 8 0 9 3 5 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AGS REUNION SARL

ADRESSE (voie)

6 rue JULES VERNE ZI 2

CODE POSTAL

97420

VILLE

LE PORT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 60 929

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

MOBILITAS

N° SIREN (si société établie en France)

950026104

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

60 929

Adresse :

N°

14

Voie

r. Denis Papin

Code Postal

95250

Commune

BEAUCHAMP

Pays

FRA

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGS REUNION
SARL au capital de 974.864 Euros
Siège social : zone industrielle n°2 – 97420 LE PORT
(Ile de la Réunion)

RCS ST DENIS B 338 809 353

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 JUIN 2024

L'an **deux mille vingt-quatre** et le **vingt-sept juin** à 09 heures (heure locale).

L'associé unique, la SA MOBILITAS, représentée par Monsieur Cédric CASTRO, Président du Directoire, dûment habilité, propriétaire des **60.929 parts** composant la totalité du capital social de la SARL AGS REUNION,

A délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- ① L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2023**,
- ① Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- ① Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- ① Le texte des projets de résolutions

Et, après avoir pris connaissance des documents qui lui ont été adressés par Monsieur François Chataigne, gérant non associé, ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par les dispositions légales et réglementaires, à savoir :

- ① L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2023**,
- ① Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- ① Le texte du projet de résolutions,

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe,

arrêtés le **31 décembre 2023** tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 décembre 2023**.

DEUXIEME RESOLUTION :

Conformément à la proposition de la gérance, l'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **193.283,26 euros** au compte report à nouveau.

Il est rappelé que la société a distribué au cours des trois exercices précédents:

<i>Dividendes</i>	<i>Exercices</i>	<i>Distribution globale /€</i>	
2023	2022	335.110	Eligible à l'abattement de 40%
2022	2021	487.432	Eligible à l'abattement de 40%
2021	2020	487.432	Eligible à l'abattement de 40%

TROISIEME RESOLUTION :

Conformément à la proposition de la gérance, l'associé unique décide de prélever sur le compte report à nouveau la somme de **201.066 euros** pour servir un dividende de 3,30 euros par part sociale, éligible à l'abattement de 40%. Ces dividendes seront payables à compter de ce jour.

QUATRIEME RESOLUTION :

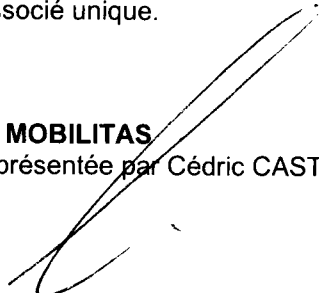
L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les termes.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

SA MOBILITAS
Représentée par Cédric CASTRO



G2B & ASSOCIES

AGS REUNION

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

G2B & ASSOCIES
4, Avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris

AGS REUNION
Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGS REUNION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AGS REUNION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

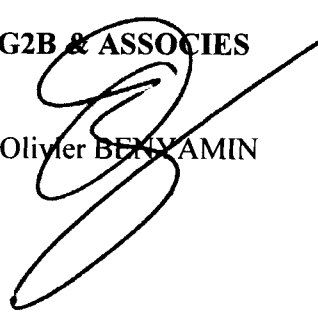
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes,

G2B & ASSOCIES

Olivier BENYAMIN



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 873	9 873		
Fonds commercial	747 000		747 000	747 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	85 838	39 800	46 038	49 530
Installations techniques, matériel, outillage	153 898	109 678	44 219	57 354
Autres immobilisations corporelles	778 290	635 888	142 402	179 226
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 130		11 130	11 130
ACTIF IMMOBILISE	1 786 030	795 239	990 791	1 044 241
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	184 698		184 698	182 140
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	434 223	160 700	273 523	383 169
Autres créances	1 735 024		1 735 024	2 290 905
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	16 541		16 541	8 610
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	7 072		7 072	10 691
ACTIF CIRCULANT	2 377 558	160 700	2 216 858	2 875 515
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 163 588	955 939	3 207 649	3 919 756

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 974 864)	974 864	974 864
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	97 486	97 486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	11 725	819
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	193 283	346 016
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 277 359	1 419 185
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 190	3 881
PROVISIONS	2 190	3 881
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	866 515	1 044 964
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93 706	80 674
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 253	707 112
Dettes fiscales et sociales	148 137	177 324
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	498 390	480 515
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	100	6 100
DETTES	1 928 100	2 496 689
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 207 649	3 919 756

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	16 296	750	17 046	12 178
Production vendue de biens				
Production vendue de services	776 855	5 856 132	6 632 986	6 957 587
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	793 150	5 856 882	6 650 032	6 969 765
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 679	35 781
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 668 710	7 005 546
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				954
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			235 915	250 109
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 557	6 944
Autres achats et charges externes			4 326 573	4 517 947
Impôts, taxes et versements assimilés			59 459	70 952
Salaires et traitements			1 381 047	1 389 016
Charges sociales			405 070	382 756
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			68 047	44 692
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			12 000	27 800
Dotations aux provisions			2 190	3 881
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			6 487 744	6 695 050
RESULTAT D'EXPLOITATION			180 967	310 495
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			9 413	11 382
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			47	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			9 460	11 382
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			44 045	30 821
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			44 045	30 821
RESULTAT FINANCIER			-34 586	-19 439
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			146 381	291 056

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	51 325	61 155
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 325	61 155
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 251	6 195
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 251	6 195
RESULTAT EXCEPTIONNEL	50 074	54 960
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 172	
TOTAL DES PRODUITS	6 729 495	7 078 083
TOTAL DES CHARGES	6 536 212	6 732 067
BENEFICE OU PERTE	193 283	346 016

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121.5 et suivants de Plan Comptables Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Durée	Amortissements fiscalement pratiqués
Agencements sur construction	10 ans	10% L
Installations techniques, mat.outillage	5 ans	20% L
Install. générales agencés, aménagés	10 ans	10% L
Matériel de transport	3 à 5 ans	33.33% à 20% L
Matériel de bureau et informatique	3 ans à 5 ans	33.33 % à 20 % L
Mobilier	10 ans	10 % L

Immobilisations incorporelles

Logiciel	1 à 3 ans	100% à 33.33% L
----------	-----------	-----------------

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation sont valorisés au coût historique. Une dépréciation est comptabilisée à la clôture de l'exercice s'il est constaté une perte de valeur entre la situation nette de la filiale retraitée des distributions de dividendes récurrentes et la situation nette à la date d'acquisition des titres par la société.

Les survaleurs constatées à la date d'acquisition des titres prennent en compte principalement :

- Les plus-values latentes sur les éléments incorporels (fonds de commerce) et corporels (terrains, constructions)
- La perspective de Chiffre d'Affaires et de rentabilité conformément aux usages de la profession (déménagement, archivage).

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET MEDAILLES DU TRAVAIL

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société AGS REUNION a actualisé l'engagement de retraite au 31/12/2023 sur les hypothèses suivantes :

- départ à la retraite : 64 ans
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 1,70%
- taux de charges patronales : 40%

L'engagement se répartit de la manière suivante :

A moins de 10 ans = 31.075 eur
Entre 10 ans et 15 ans = 710 eur
Entre 16 ans et 20 ans = 13.495 eur
Entre 21 ans et 25 ans = 7.004 eur
Entre 26 ans et 30 ans = 4.047 eur
Au-delà de 31 ans = 688 eur

Soit un total de 57.019 eur

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Détail des produits et charges exceptionnels, libellé du produit ou de la charge		
	Montant de la charge exceptionnelle	Montant du produit exceptionnel
pénalités de retard	50	
Régularisation divers fournisseurs		2.072
Régularisation Divers comptes	1.145	4.280
aide régionale reçue (Mayotte)		627
Reprise chèque de plus d'un an		1.491
Ecart de caisse		104
aides apprentis		42.417
Régl divers comptes clients		333
régl clients contentieux	55	

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

COMPOSITION CAPITAL SOCIAL

	Nombre	PU	TOTAL
Début Exercice	60 929	16	974 864
Fin exercice	60 929	16	974 864

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Prêt garantis par l'état et autres emprunts

Concernant les 3 prêts garantis par l'Etat (PGE) obtenu en 2020 pour un total de 1,2M€ auprès des banques BRED et BFC, l'option qui a été choisi est le remboursement sur 5 ans. Un nouvel emprunt BNP a été contracté en 2022 (37664 €), ainsi qu'en 2023 (BRED 96.000 eur afin de financer l'achat d'un nouveau camion) avec remboursement sur 5 ans.

Le total remboursé en 2023 pour ces 6 emprunts est de 280.573 €.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

NEANT

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	756 873		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	83 488		2 351
Install. techniques, matériel et outillage ind.	150 937		2 961
Installations générales, agenc., aménag.	117 866		
Matériel de transport	526 945		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	124 194		9 285
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 003 430		14 597
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 130		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 130		
TOTAL GENERAL	1 771 433		14 597

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			756 873	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			85 838	
Installations techn., matériel et outillages ind.			153 898	
Installations générales, agencements divers			117 866	
Matériel de transport			526 945	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			133 479	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 018 027	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			11 130	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			11 130	
TOTAL GENERAL			1 786 030	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 873			9 873
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 873			9 873
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	33 958	5 842		39 800
Installations techniques, matériel et outillage industriels	93 583	16 095		109 678
Installations générales, agenc. et aménag. divers	65 047	8 289		73 337
Matériel de transport	425 896	27 782		453 679
Matériel de bureau et informatique, mobilier	98 836	10 037		108 873
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	717 320	68 047		785 367
TOTAL GENERAL	727 193	68 047		795 239

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer	731	1 684	731	1 684
Autres provisions pour risques et charges	3 881	2 190	3 881	2 190
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	4 612	3 874	4 612	3 874
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	163 300	12 000	14 600	160 700
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	163 300	12 000	14 600	160 700
TOTAL GENERAL	167 912	15 874	19 212	164 574
Dotations et reprises d'exploitation		15 874	19 212	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 130		11 130
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	434 223	434 223	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 378	2 378	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	17 979	17 979	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	19 874	19 874	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	427	427	
Groupe et associés	1 675 465	1 675 465	
Débiteurs divers	18 901	18 901	
Charges constatées d'avance	7 072	7 072	
TOTAL GENERAL	2 187 450	2 176 319	11 130

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	149 426	149 426		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	717 089	272 165	444 924	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	321 253	321 253		
Personnel et comptes rattachés	60 591	60 591		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 649	78 649		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 951	2 951		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	5 946	5 946		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	498 390	498 390		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	100	100		
TOTAL GENERAL	1 834 394	1 389 470	444 924	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 96 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice 280 574

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	INTERETS COURUS	219,91	133,39	86,52
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		219,91	133,39	86,52
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408050	Comptes fournisseurs	81 375,00	12 810,41	68 564,59
408100	FRES NON PARVENUES H.G.	41 939,41	68 800,45	-26 861,04
408101	FRS+1AN FACTURE NON PARVENUE HG	3 452,30	654,65	2 797,65
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		126 766,71	82 265,51	44 501,20
AUTRES DETTES				
419800	AAE CLIENTS H-GPE	13 072,00	10 769,00	2 303,00
419850	avoirs à établir groupe.	787,00	21 071,20	-20 284,20
468300	CREDIT.DIVERS CHARG/A PAYER	476 024,12	446 909,91	29 114,21
TOTAL AUTRES DETTES		489 883,12	478 750,11	11 133,01
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
428000	PERSONNEL CHARGES A PAYER	45 902,79	32 499,43	13 403,36
428200	PROVISION CONGES PAYES PERSON.	6 368,66	2 537,83	3 830,83
438000	ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	16 920,25	11 526,29	5 393,96
438200	CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	1 683,55	730,89	952,66
448000	ETAT CHARGES A PAYER	4 823,52	7 053,47	-2 229,95
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		75 698,77	54 347,91	21 350,86
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518000	INTERETS BANCAIRES A PAYER	4 031,69	1 537,44	2 494,25
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		4 031,69	1 537,44	2 494,25
TOTAL CHARGES A PAYER		696 600,20	617 034,36	79 565,84

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2023

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 071,91	10 691,02	-3 619,11
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		7 071,91	10 691,02	-3 619,11
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-100,00	-6 100,00	6 000,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-100,00	-6 100,00	6 000,00

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
409800	aar hors-gpe	1 860,63	22 591,50	-20 730,87
409850	AVOIRS A RECEVOIR GPE		364,00	-364,00
418100	FACTURES A ETABLIR H-GPE.	110 903,56	171 216,37	-60 312,81
418450	FACTURES A ETABLIR GROUPE		9 022,26	-9 022,26
448700	ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	427,00		427,00
455800	INTERETS CPT COURANT GPE.	8 499,00	11 173,00	-2 674,00
TOTAL		121 690,19	214 367,13	-92 676,94
TOTAL		121 690,19	214 367,13	-92 676,94
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	FACTURES A ETABLIR H-GPE.	110 903,56	171 216,37	-60 312,81
418450	FACTURES A ETABLIR GROUPE		9 022,26	-9 022,26
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		110 903,56	180 238,63	-69 335,07
AUTRES CREANCES				
409800	aar hors-gpe	1 860,63	22 591,50	-20 730,87
409850	AVOIRS A RECEVOIR GPE		364,00	-364,00
448700	ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	427,00		427,00
455800	INTERETS CPT COURANT GPE.	8 499,00	11 173,00	-2 674,00
TOTAL AUTRES CREANCES		10 786,63	34 128,50	-23 341,87
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		121 690,19	214 367,13	-92 676,94

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	

Actions ordinaires

Actions amorties

Actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Actions préférentielles

Parts sociales	60 929			16
----------------	--------	--	--	----

Certificats d'investissements

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Rubriques			Débit, crédité en l'année
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		2 195	
Autres créances		1 675 465	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		81 375	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		787	

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
MOBILITAS, 14 rue Denis Papin 95250 BEAUCHAMP	S.A.		